***DEMANDE DE PERMIS D’URBANISME***

***AVIS D’ENQUETE***

L’Administration communale fait savoir que la Ville de Mouscron, dont les bureaux se trouvent à 7700 Mouscron, rue de Courtrai, 63,

a introduit une demande de permis d’urbanisme ayant trait à un terrain sis **Rue de l’Atre, 21-23 à 7700 Mouscron**.

Le projet consiste en **la transformation d’une habitation en deux logements de transit, section C, n°530 s4.**

**L’enquête est réalisée conformément à l’article 127§3 du C.W.A.T.U.P.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal – rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron **du 5 au 19 octobre 2017**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 19 octobre 2017 de 9 heures à 11 heures au Service Urbanisme – rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron.

Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme, rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron, chaque jour ouvrable de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et le jeudi soir jusque 20h00 **uniquement sur rendez-vous.**

A Mouscron, affichage le 4 octobre 2017.

La Directrice générale, La Bourgmestre,

(sée) N. BLANCKE (sée) B. AUBERT